

ACTES des Journées de l'ANCO - EXTRAITS

Les Actes des Journées de Rencontre Nationale de codeurs LPC des 10 et 11 mars 2017 à St Malo sont enfin disponibles !

Et oui, grâce à votre présence, aux intervenants, à vos nombreux échanges et interrogations, ces journées furent denses et nous ont donc demandées un certain temps pour tout retranscrire et mettre sur papier !

Nous avons à cœur de finaliser ce travail avant la fin de l'année, vous pourrez donc les retrouver sous votre sapin de Noël.

Voici quelques thèmes abordés durant ces journées qui sauront, nous l'espérons, vous donner envie de lire l'intégralité des Actes :

- Le métier de codeur : le codeur transmetteur avec l'intervention d'ISOS Accessibilité
- Etudes et recherches sur la LPC avec l'intervention de Laura MACHART
- Présentation des structures de Bretagne autour du thème : le codeur accompagnateur
- Echanges sur le thème : comment favoriser l'accompagnement en code LPC lorsqu'il est introduit tardivement ou que la famille ne code pas ?

Et bien d'autres encore... alors n'hésitez pas à passer commande !

Version numérique : 15 euros

Version papier : 25 euros

EXTRAIT 1

Le métier de codeur aujourd'hui, codeur-transmetteur : coder en milieu adulte

*Aurélie BERNARD – Directrice d'Isos Accessibilité
Tina SAVOURÉ – Salariée chez Isos Accessibilité*

Aurélie BERNARD : C'est un vrai changement de point de vue. Nous, on code tout ce qui est dit, à la vitesse de la parole si possible. Si la personne n'a pas compris le contenu par exemple, on n'a pas le temps et on ne peut pas se permettre de tout réexpliquer. On part du principe que la personne connaît la langue française. Évidemment si on voit qu'elle tique à chaque fois pour « grosso modo » comme expression, s'il y a un froncement de sourcil, au bout d'un moment on va le remplacer, dire « grosso modo, à peu près », pour donner des billes. Ça nous est arrivé de rencontrer des personnes à qui on n'avait jamais codé ce mot-là, parce qu'on estimait qu'il n'était pas très important, mais finalement à vingt ans, à vingt cinq ans, ce mot est très utilisé par un formateur. Donc on va accompagner dans la langue française mais franchement ça ne nous arrive pratiquement jamais.

On est là pour rendre accessible ce qui est dit, et après advenue que pourra. C'est pour ça que c'est un autre mode de fonctionnement. On ne pense pas en pitié en se disant « Si ça trouve il n'a pas compris ». Si la personne n'a pas compris, elle pose elle-même la question.

Avec le recul, ce qu'on peut dire par rapport au LPC chez l'adulte, c'est que ça le repositionne en tant que personne sourde. Dans l'échange, on ne lui explique pas certains mots ou expressions de la langue française, on n'adapte pas le discours, on donne les propos mot pour mot, il a la compréhension de l'échange et est sûr de ce qu'il a reçu. Il peut participer pendant la réunion.

Par exemple, une personne était dans sa structure depuis douze ans, sans jamais avoir de code pour les réunions. Et à force de voir qu'elle s'effaçait et qu'elle ne prenait pas la parole parce qu'elle n'était pas sûre d'avoir entendu trois personnes parler en même temps, finalement quand elle a demandé du code, elle ne faisait que poser des questions ; Toute l'équipe l'a vue changer et lui a dit « Mais en fait tu as plein de questions » et elle a dit « Oui, parce que là, je peux les poser, je suis sûre de ce que j'ai reçu et je suis dans un environnement confortable. »

EXTRAIT 2

Etudes et recherches sur la LPC

Laura Machart, codeuse LPC et chercheuse vacataire au CNRS à Grenoble.

Bonjour, je m'appelle Laura Marchart, codeuse à Grenoble. Je travaille aussi avec un laboratoire de recherche le GIPSA-Lab²⁸ et notamment avec Clémence Bayard, je pense que certains d'entre vous la connaissent.

Nous travaillons sur différentes recherches par rapport au code et notamment des recherches que l'on a réalisées lors du stage d'été l'année dernière.

Le but de la présentation est de faire un tour d'horizon de toutes les recherches qui ont été faites aujourd'hui sur le code.

La perception de la parole

Pour commencer, que sait-on sur la perception de la parole de manière générale ?

Pendant très longtemps la perception de la parole a été vue comme uniquement auditive. Donc le traitement de la parole était considéré comme auditif.

Aujourd'hui la littérature a montré de façon claire que la parole n'est pas seulement un processus auditif mais également visuel.

Imaginons la situation suivante : vous êtes dans un endroit très bruyant comme un wagon de métro ou un grand magasin et l'ami qui vous accompagne vous pose la question « Quand est-ce que l'on mange ? ». Vous savez tous que l'on va (je parle principalement des entendants) mettre des stratégies en place pour avoir une meilleure perception dans le bruit. On va probablement se concentrer sur le visage de l'interlocuteur et inconsciemment, lire sur ses lèvres. Car oui, on sait aujourd'hui que même les entendants utilisent la lecture labiale car c'est plus facile de lire sur les lèvres pour percevoir le message, notamment dans le bruit. La perception de la parole implique à la fois, la modalité auditive et visuelle.

Chez les sourds, comme ils n'ont pas totalement accès à la modalité auditive, on sait qu'ils utilisent spontanément la lecture labiale et donc ils combinent les deux informations, à savoir auditive et visuelle dans le processus de perception de la parole.

EXTRAIT 3**Le codeur indépendant***Témoignages des jeunes codeuses lus par Aurore DUPIN**Témoignage de Béatrice LEFEBVRE*

- **Témoignage d'une jeune codeuse lu par Aurore DUPIN**

Pourquoi auto-entrepreneur ?

Je suis devenue auto-entrepreneur par défaut, en tant que salariée, j'avais un contrat de 18h par semaine et cela ne me suffisait pas. Il n'y avait pas possibilité d'augmentation des heures.

Les démarches à suivre :

Une inscription à l'URSSAF³⁰, et une nouvelle sécurité sociale : il y a le choix entre 4 sécurités sociales imposées. La TVA³¹, les taux : pour les prestations de service nous sommes dispensés de TVA. Depuis 2 ans il faut payer une CFE³², une cotisation foncière des entreprises, différente selon la commune de résidence. Tout est à notre charge, l'essence, l'usure de la voiture, le matériel si besoin. Les charges sont à hauteur de 23% environ.

L'accord qui est confidentiel : il existe des conventions avec des partenaires dans lesquelles sont détaillées les interventions. Le contenu est confidentiel.

Le tarif est confidentiel également. Celui-ci est plus bas que celui d'un interprète en LSF. Il ne comprend que le temps de prestation en code, les charges, les frais de transports et de préparation.

- **Témoignage de Béatrice LEFEBVRE :**

Je suis codeuse depuis 2010 et actuellement embauchée à l'INJS³⁵ de Chambéry mais rattachée au SSEFS⁷⁴. Je me déplace dans tout le département de la Haute Savoie.

Avant d'avoir ce temps plein, j'ai eu un parcours compliqué. J'ai beaucoup bougé et je vais pouvoir vous présenter deux situations où j'étais codeuse indépendante.

J'ai été auto-entrepreneur, peu de temps, et l'emploi en CESU³⁶.

Je vais commencer par la situation emploi en CESU, les chèques emploi-service. C'est la situation la plus régulière que j'ai eu avant d'être embauchée. A la sortie de la licence, j'ai été contacté par une codeuse également enseignante à la licence qui m'a transmis une demande de parents qui recherchaient une codeuse dans le Nord Isère. Cette famille était rattachée au SSEFS de Grenoble mais ce service n'avait pas de place et de temps de code pour se déplacer jusque dans le Nord Isère.

Les parents souhaitaient du code pour leur enfant, et après une rencontre avec eux, ils m'ont embauché pour un certain nombre d'heures par semaine.

J'ai par la suite travaillé pour un autre enfant dans le Nord Isère, le contact s'est surtout fait par le bouche à oreille.

J'ai travaillé pour l'association ADIDA³⁷, qui m'a embauchée pour une autre famille dont leur enfant bénéficiait du SSEFS mais qui pour les parents ne disposaient pas assez d'heures de code.